

# Cherchez-vous à élargir votre portée?

# DES OPPORTUNITÉS EXCLUSIVES DE PUBLICITÉ SUR LE SITE WEB DE L'ICCA POUR LES MEMBRES ET LES ASSOCIÉS!

*Promouvoir la vente de produits et la notoriété de votre marque auprès de plus de 195 000 intervenants de l'industrie de l'acier*

Le site Web de l'ICCA reçoit plus de **16 millions de visites** par année de la part de **195 000 visiteurs uniques**.

## ACTUALITÉS DE L'ICCA [CISC-ICCA.CA/ACTUALITES/?LANG=FR](http://CISC-ICCA.CA/ACTUALITES/?LANG=FR)

Rejoignez un vaste éventail d'intervenants de l'industrie de l'acier avec des messages directs et ciblés sur notre page d'actualités!

## BLOGUE DE SAVOIR ACIER DE L'ICCA [CISC-ICCA.CA/SAVOIR-ACIER-BLOG/?LANG=FR](http://CISC-ICCA.CA/SAVOIR-ACIER-BLOG/?LANG=FR)

Présentez vos produits aux experts-conseils du pays sur le blogue de Savoir acier de notre Centre de solutions!

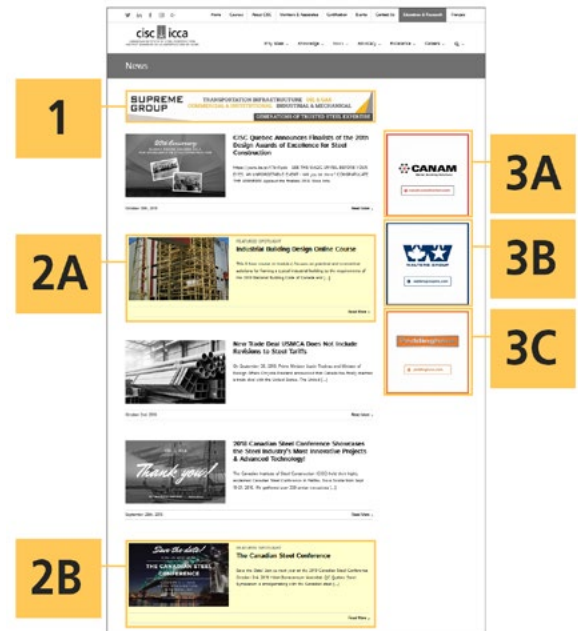
Nous vous maintenons à la pointe de l'industrie de la construction en acier en présentant vos produits et vos services grâce à différentes options de **bannières** et de **publicités grand format**!

Voulez-vous un profil encore plus visible ou communiquer des détails supplémentaires?

Notre option **En vedette** permet de présenter un publiereportage comportant une brève description de votre entreprise et de votre nouveau produit ou service, menant à un billet de blogue plus détaillé.

### Tarifs publicitaires – Actualités et blogue de Savoir acier de l'ICCA

Type	Tarif mensuel
<b>1 Super bannières</b>	600 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ordinateur de bureau (792 x 98 pixels)</li> <li>Cellulaire (360 x 90 pixels)</li> <li>Inclusion de l'adresse URL de votre produit ou service</li> <li>Envoyer le contenu dans la langue choisie (anglais, français ou les deux)</li> </ul>	
<b>2 En vedette</b>	600 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>Image miniature (500 x 328 pixels)</li> <li>Brève description (maximum 300 mots) menant au billet de blogue complet</li> <li>Le billet de blogue complet ne doit pas dépasser 600 mots et 2 images</li> <li>Lien vers le site de l'entreprise à afficher à la fin du billet</li> <li>Envoyer le contenu dans la langue choisie (anglais, français ou les deux)</li> </ul>	
<b>3 Publicité grand format</b>	200 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>Image (264 x 264 pixels)</li> <li>Inclusion de l'adresse URL de votre produit ou service</li> <li>Envoyer le contenu dans la langue choisie (anglais, français ou les deux)</li> </ul>	



Pour réserver votre place, veuillez visiter  
[www.cisc-icca.ca/publicite/?lang=fr](http://www.cisc-icca.ca/publicite/?lang=fr)

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou discuter de ces opportunités, veuillez communiquer avec  
 Amanda Charlebois, Gestionnaire du marketing et des communications, au 905-604-3231 poste 113,  
 ou à [acharlebois@cisc-icca.ca](mailto:acharlebois@cisc-icca.ca).

Tirez parti de la publicité conjointe avec l'ICCA. N'attendez pas; présentez vos produits et vos services sur le site Web de l'ICCA dès aujourd'hui!

- Haussez vos ventes en rejoignant plus de 195 000 intervenants uniques de l'industrie de la construction en acier par année.
- Investissez dans une stratégie à long terme à un coût abordable.
- Faites connaître vos produits auprès des décideurs de l'industrie de la construction en acier.
- Rejoignez votre public cible grâce à une voie à trafic élevé. Le site Web de l'ICCA reçoit plus de 16 millions de visites par année.
- Augmentez la notoriété des marques de votre entreprise.

## Modalités :

- 1. Admissibilité.** Uniquement offert aux membres et aux associés de l'ICCA, et seulement pour la catégorie de produits et le nom d'entreprise figurant dans le dossier du membre ou de l'associé.
- 2. Disponibilité.** Disponibilité limitée. Les places seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- 3. Confirmation de réservation.** La commande en ligne complétée et le paiement (en ligne ou par chèque) et le contenu publicitaire doivent être reçus pour que la réservation de publicité soit confirmée.
- 4. Date limite.** Le contenu publicitaire doit être reçu par l'ICCA au plus tard deux semaines avant la date du lancement de la campagne. Aucun remboursement ne sera accordé si le contenu publicitaire n'est pas reçu dans le délai prescrit.
- 5. Sessions.** Les sessions commencent le premier jour du mois et prennent fin le dernier jour du mois.
- 6. En vedette.** La session « En vedette » est au mois. Pour les billets de blogue sur plusieurs mois, un nouveau billet de blogue est requis chaque mois dans la langue choisie. La durée maximale est de six mois.
- 7. Discrétion.** L'ICCA se réserve le droit de refuser des publicités soumises ou de demander des modifications.
- 8. Résiliation.** L'ICCA se réserve le droit de résilier l'entente de publicité avec un préavis de dix jours.
- 9. Statut de membre ou d'associé.** L'annulation ou l'interruption du statut de membre ou d'associé entraînera automatiquement le retrait de la publicité du site Web de l'ICCA. Aucun remboursement ni crédit ne sera accordé.
- 10. Prix.** Les prix peuvent changer sans préavis.
- 11. Toutes les ventes sont finales et aucun remboursement ne sera accordé.**

Pour réserver votre place, veuillez visiter  
**[www.cisc-icca.ca/publicite/?lang=fr](http://www.cisc-icca.ca/publicite/?lang=fr)**

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou discuter de ces opportunités, veuillez communiquer avec  
Amanda Charlebois, Gestionnaire du marketing et des communications, au 905-604-3231 poste 113,  
ou à [acharlebois@cisc-icca.ca](mailto:acharlebois@cisc-icca.ca).